



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LUNDI 23 MAI 2011

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- 18h00 Intervention de M. Jean Marc ROFFAT, Président
de l'Association « Donner la main ».
- 18h45 - Intervention de la société MINGAT
- Rapport d'activités
 - Rapport financier
 - Mot du Président
 - Questions diverses

L'Assemblée Générale a débuté à 18h15.

Présents ou représentés : 139

INTERVENTION DE M. MARTIN DE L'ASSOCIATION « DONNER LA MAIN »

M. MARTIN présente l'action de l'Association. Son but est de sensibiliser les enfants et leurs parents au don d'organe.

M. MARTIN précise que les clubs de sports qui sont en contact avec les enfants, des adolescents et leurs parents pouvaient relayer l'action de l'Association.

INTERVENTION DE LA SOCIETE MINGAT

M. Stéphane MINGAT présente le partenariat signé entre l'OSL et la société MINGAT concernant la location des véhicules.

Il précise que tout adhérent d'un club membre de l'OSL pourra bénéficier d'un tarif préférentiel.

RAPPORT D'ACTIVITE (JEAN CLAUDE MORETTI)

OFFICE DES SPORTS

- Au cours de l'année 2010, l'Office des Sports a organisé :

6 réunions du bureau

3 réunions du comité directeur,

1 réunion pour l'attribution des subventions de la Ville de Lyon,

Comme toujours, il faut y ajouter un nombre assez conséquent de réunions demandées par Thierry BRAILLARD ou organisées par la Direction des Sports de Lyon auxquelles participent Marc FEUILLET et Marc GOY.

- En matière d'adhésions, 320 clubs avaient adhéré à l'Office des Sports de Lyon pour la saison 2009-2010. Pour la saison 2010-2011, nous conservons le même nombre.

- Le 18 janvier 2010, l'Office des Sports de Lyon était associé à la traditionnelle soirée de remise des "Lions d'Or 2009" qui s'est déroulée dans les locaux du "Transbordeur". Comme toujours, cet important évènement médiatique a été vivement apprécié par les dirigeants des clubs de sport de l'OSL invités Il est bon de rappeler que les votes de l'OSL et des clubs sont prépondérant dans la désignation des "Lions du Sport".

- Le 14 juin 2010, s'est déroulée la soirée de présentation du "Guide du Sport 2010" dans les locaux de l'Office des Sports et du restaurant "Fair Play". Cette réception était organisée conjointement par la Ville de Lyon, l'Office des Sports, la société "Esprit d'action" et le groupe "Accor".

- Le 4 novembre 2010, il a été créé la commission "Politique générale et évolution des clubs". Chargée de réfléchir sur l'évolution des clubs à 10 ou 15 ans. Elle est composée par :

- Marc FEUILLET

- Hervé BAUDOUX

- Virginie COURBIERE

- Oren GOSTIAUX

- Pierre VOLA

- André PONTON

- Alexis CHVETZOFF

- Guy MERCIER

- Pierre DODILLE

- Emmanuel CHAIX

- Marie-Sophie PLAZIAT

- Marie-Françoise ROSET

- Corinne DAGAND-SEGAUD

- André GLAIVE

- Yves Elsensohn

- Le 29 novembre 2010, l'assemblée générale pour l'année 2009 a eu lieu dans les locaux de la maison Ravier dans le 7ème arrondissement. La séance avait débuté par une rencontre avec les différents partenaires de l'action de commerce équitable dont l'association "Equisol". Au cours de l'assemblée générale ordinaire, il a été voté à titre de régularisation, la confirmation du nom et de l'adresse de l'Office

des Sports. A l'issue de l'AG, s'est tenue une assemblée générale électorale au cours de laquelle il a été fait appel à candidature et vote pour le renouvellement de membres du comité directeur notamment les représentants des collèges.

- Le 15 décembre 2010, s'est tenu la première réunion du nouveau comité directeur élu lors de l'assemblée générale du 29 novembre 2010.

Le "Fair Play"

Le "Fair Play" a rouvert le 5 janvier 2010. Il a été repris par monsieur Nicolas Legrand qui signé la convention qui le lie à l'Office des Sports. Il en sera fait état dans le rapport financier.

Les échanges " Lyon - Francfort"

Après le succès de l'échange de 2009, ce sont les jeunes allemands représentants neuf clubs de Francfort qui ont été reçus par les clubs lyonnais en juillet 2010. Les jeunes et accompagnateur ont participé à une journée pris en charge par l'OSL et la Ville de Lyon au parc de Miribel Jonage et ont été reçus dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Une réunion de bilan a eu lieu à l'automne 2010 au cours de laquelle il a été décidé de poursuivre cet échange et de se rendre à Francfort en juillet 2011.

Fusions et mutualisations de clubs sportifs

- Lyon Natation (1600 licenciés) et l'ASPTT Natation (400 licenciés) ont fusionné en septembre 2010.
- Les discussions entre l'AC Lyon Vaise et Lyon Sprint Evolution n'ont pas abouti.
- Les discussions se poursuivent entre les 3 clubs d'aviron et entre les 3 clubs de gymnastique.

Vie de l'Office des Sports

- Tony BERTRAND, notre Président d'honneur, a fait don de très nombreux documents et objets sportifs en vue de la création d'un musée du Sport. L'OSL est en pourparlers avec la Ville de Lyon pour obtenir les locaux nécessaires.

- Comme décidé lors du comité directeur de mars 2009, il a été procédé à l'embauche de madame Kady Prada en tant qu'agent de développement du sport. Son CDD de deux ans a été établi dans le cadre des emplois "Tremplin" mis en place par la région "Rhône-Alpes". Il coûtera 15 600 € par an, charges comprises à l'OSL. La Région donnera 10 000 € pendant les deux premières années.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (PIERRE VOLA)

Comme prévu l'an dernier, les comptes 2010 de l'Office des Sports de Lyon se terminent sur un solde net comptable de 22 701 €.

La vente du matériel du Fair Play a rapporté 42 000 € que vous retrouverez dans la rubrique « produits exceptionnels » et le remboursement anticipé de l'emprunt contracté par l'OSL auprès du Crédit Mutuel pour le financement du Fair Play s'est élevé à 35 700 € environ.

Cette opération qui clôt le dossier Fair Play au niveau de sa gestion par l'OSL se solde par un résultat exceptionnel de 6 300 €.

Le résultat global étant de 22 701 €, la gestion courante de l'OSL en 2010 est excédentaire de 16 400 €.

Les loyers et les charges ont été payés régulièrement par le gestionnaire du Fair Play, les subventions ont augmenté de 13 % car nous avons obtenu une subvention de la Région Rhône-Alpes pour l'emploi de Kady Prada et des subventions complémentaires de la Ville pour une opération sur le commerce équitable et pour l'échange Lyon-Francfort. L'apport de nos partenaires – groupe Accor et ASL (devenu MINGAT) – reste à un niveau élevé, 7 600€.

Le montant des achats est en diminution de 28 %, le téléphone grâce à notre partenaire Coriolis Télécom, baisse par exemple de 27 %.

Les rémunérations du personnel sont stables et n'augmentent que de 1,4 %, les charges sociales baissent quant à elles de 7 %.

En conclusion l'Office des Sports de Lyon a su prendre les bonnes décisions en juillet 2009 quant à la gestion du Fair Play, ce qui porte ses fruits car nous avons pratiquement remis à l'équilibre nos fonds associatifs malgré les pertes de 2009 ...

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale se prononce à l'unanimité sur l'affectation du résultat de 22 701 € au report à nouveau.

MOT DU PRESIDENT (MARC FEUILLET)

Chers amis,

Juste quelques mots... La fin de la saison approche, c'est la période des bilans, des montées... des descentes...

Et cette année en matière de haut niveau, le sport lyonnais a bien réussi avec les montées de Lyon Basket Féminin, de l'ASUL Lyon Volley, du Lou rugby au plus haut niveau français, du Lyon Hockey Club en N1, deuxième division nationale, la qualification de l'OL féminin en finale de la Ligue des Champions, sans oublier d'autres sports comme la gym, l'escrime, l'aviron, le patinage, la natation, la natation synchronisée, le plongeon qui sont traditionnellement à Lyon au plus haut niveau européen ou mondiale. D'autres sports comme le Hockey sur gazon, le Rink Hockey, le Roller in Line Hockey, le roller de vitesse qui sont aussi bien placés au niveau national.

Je salue tous ces clubs et je fais le vœu que d'ici la prochaine assemblée générale, un grand club d'athlétisme voit le jour dans notre agglomération digne à la fois des infrastructures actuelles et de la construction de la halle d'athlétisme de la Duchère.

Pour l'Office des Sports, cette fin de saison est également le moment de faire le point sur le positif : une équipe renouvelée qui a pris très vite ses repères, un échange avec Francfort qui monte chaque année un peu plus en puissance, une politique de rapprochement des clubs qui portent ses fruits comme en témoignent les résultats du FC Lyon, du Handball Club de Lyon, de Lyon Glace Patinage ou de Lyon Basket Féminin... un débat lancé avec la commission sur l'évolution de la politique sportive et le devenir des clubs qui sera long car les problématiques soulevées par les uns ne sont pas toujours celles des autres..., le formidable succès de notre Guide des Sports qui paraîtra à nouveau dans un mois. La présence nombreuse des clubs au Lions du Sport au Transbordeur ... Et à ceux qui critiquent souvent le résultat concernant le sportif de l'année – trop de footballeurs – je tiens à dire que ce sont vos votes, ceux des clubs que vous représentez, qui ont fait la décision !!!

Des points plus négatifs, le manque d'engouement des clubs pour la réalisation d'économie par la mutualisation des achats par exemple, à l'exception de la location de minibus et je veux remercier à nouveau la société MINGAT....

Le monde sportif est divers, haut niveau, loisir, petites associations et grosses structures, bénévoles et salariés, politique de masse ou politique d'élite, chacun défendant la qualité de son action... La ville avec laquelle nous discutons ne peut avoir qu'une ligne directrice basée sur l'intérêt général qui ne peut pas être la somme des intérêts particuliers...

Inévitablement cela peut procurer ici ou là des incompréhensions ou des interrogations... au niveau des plannings des équipements, des subventions...

Notre action consiste à expliquer aux clubs et à la Ville, d'éclairer les uns et les autres sur ce qui nous paraît être l'intérêt général... Et ce n'est pas simple, car je rencontre beaucoup de dirigeants qui aiment leur club et qui sont très attachés à ses actions, à son histoire, à son passé.

C'est là, la philosophie, la raison d'être de l'OSL qui est d'autant plus fort et écouté que vous êtes nombreux à y adhérer et je vous en remercie.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'Assemblée Générale se termine à 19h15.

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros

	01/01/2010 31/12/2010	12 mois	01/01/2009 31/12/2009	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	142 512,97	100,00	120 490,12	100,00	22 022,85	18,28
Prestations de services	58 836,58	41,29	47 140,67	39,12	11 695,91	24,81
706000 LOC.MATERIEL SALLE+PHOTOCOPIES	5 519,58	3,87	900,00	0,75	4 619,58	513,29
706100 PRESTATIONS DIVERSES			10 725,30	8,90	(10 725,30)	-100,00
708000 COTISATIONS	19 757,00	13,86	18 600,00	15,44	1 157,00	6,22
708200 AUTRES PDTS - LOCATION RESTAUR	25 960,00	18,22			25 960,00	
708500 SPONSORING PARTENARIAT	7 600,00	5,33	9 300,00	7,72	(1 700,00)	-18,28
708800 PHOTOCOPIES			7 615,37	6,32	(7 615,37)	-100,00
Subventions d'exploitation	82 715,24	58,04	73 341,80	60,87	9 373,44	12,78
740010 SUBVENTION VILLE DE LYON	76 000,00	53,33	66 000,00	54,78	10 000,00	15,15
740020 SUBVENTION REGION	5 833,00	4,09			5 833,00	
740100 SUBVENTION CNASEA	882,24	0,62	7 341,80	6,09	(6 459,56)	-87,98
Autres produits de gestion courante			7,65	0,01	(7,65)	-100,00
758000 PRODUITS DIV. GESTION COURANTE			7,65	0,01	(7,65)	-100,00
Reprises sur provisions et amortissements, transferts d	961,15	0,67			961,15	
791000 TRANSFERT DE CHARGES	961,15	0,67			961,15	
Total des charges de fonctionnement	124 459,35	87,33	149 090,22	123,74	(24 630,87)	-16,32
Achats	440,13	0,31			440,13	
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	440,13	0,31			440,13	
Autres achats et charges externes	48 610,09	34,11	68 261,54	56,65	(19 651,45)	-28,79
604000 PRESTATIONS SERVICES			7 025,30	5,83	(7 025,30)	-100,00
606100 EDF GAZ OSLR (ET OSL)	6 470,05	4,54	9 071,89	7,53	(2 601,84)	-28,68
606110 FLUIDES LTP	1 745,12	1,22			1 745,12	
606300 MATERIEL ET OUTILAGE	68,68	0,05	542,23	0,45	(473,55)	-87,33
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	88,98	0,06	7 551,48	6,27	(7 462,50)	-98,82
613200 REDEVANCES VILLE DE LYON	15 442,82	10,84	19 812,22	16,44	(4 369,40)	-22,05
613500 LOCATIONS	6 769,16	4,75	6 458,40	5,36	310,76	4,81
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER	347,78	0,24	1 419,72	1,18	(1 071,94)	-75,50
615600 MAINTENANCE	1 614,44	1,13	1 486,24	1,23	128,20	8,63
616000 ASSURANCE	743,51	0,52	742,59	0,62	0,92	0,12
618500 FETE DES SPORTS			1 000,00	0,83	(1 000,00)	-100,00
622600 HONORAIRES	4 220,52	2,96	2 838,84	2,36	1 381,68	48,67
622700 FRAIS ACTES, CONTENTIEUX OSLR	13,60	0,01	222,48	0,18	(208,88)	-93,89
623130 SITE INTERNET	1 691,73	1,19	63,74	0,05	1 627,99	N/S
625100 FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	444,96	0,31	3 871,74	3,21	(3 426,78)	-88,51
625700 MISSIONS RECEPTIONS	5 591,27	3,92	2 225,64	1,85	3 365,63	151,22
626100 FRAIS POSTAUX	752,25	0,53	510,34	0,42	241,91	47,40
626200 TELEPHONE	2 256,93	1,58	3 083,97	2,56	(827,04)	-26,82
627500 SERVICES BANCAIRES	348,29	0,24	334,72	0,28	13,57	4,05
Impôts, taxes, versements assimilés	1 425,01	1,00	1 318,00	1,09	107,01	8,12
633300 FORMATION CONTINUE	1 425,01	1,00	1 318,00	1,09	107,01	8,12
Rémunération du personnel	50 131,10	35,18	49 407,78	41,01	723,32	1,46
641100 SALAIRES	51 552,10	36,17	48 520,78	40,27	3 031,32	6,25
641200 CONGES PAYES	(1 421,00)	-1,00	887,00	0,74	(2 308,00)	-260,20
Charges sociales	20 783,19	14,58	22 343,29	18,54	(1 560,10)	-6,98
645100 COTISATIONS URSSAF	12 634,57	8,87	13 069,07	10,85	(434,50)	-3,32
645350 COTISATIONS RETRAITE	5 239,49	3,68	5 353,96	4,44	(114,47)	-2,14
Dotation aux amortissements	3 069,83	2,15	7 756,32	6,44	(4 686,49)	-60,42
681120 DOT. AMORT. IMMO. CORP.	1 837,09	1,29	6 963,54	5,78	(5 126,45)	-73,62
681121 DOT.AMORT.TUP OSLR	1 232,74	0,87	792,78	0,66	439,96	35,50
Autres charges			3,29		(3,29)	-100,00
658000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE			3,29		(3,29)	-100,00
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	18 053,62	12,67	(28 600,10)	-23,74	46 653,72	163,12
RESULTAT FINANCIER	(1 200,68)	-0,84	145,25	0,12	(1 345,93)	-926,63
Intérêts et produits financiers	513,35	0,36	481,52	0,40	31,83	6,61
763000 REVENUS DES AUTRES CREANCES	513,35	0,36	481,52	0,40	31,83	6,61
Intérêts et charges financières	1 714,03	1,20	336,27	0,28	1 377,76	409,72
661160 INT. EMPRUNTS ET DETTES ASSIM.	1 714,03	1,20	336,27	0,28	1 377,76	409,72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	16 852,94	11,83	(28 454,85)	-23,62	45 307,79	159,23
Produits exceptionnels	42 731,31	29,98			42 731,31	
771000 PDTS EXCEPT OPERAT GESTION	198,00	0,14			198,00	
772000 PRODUITS S/ EXERC. ANTERIEURS	533,19	0,37			533,19	
775100 PDTS CESS.EL.ACTIFS INCORP	6 000,00	4,21			6 000,00	
775200 PDTS CESS. EL.ACTIFS IMM.CORP	36 000,00	25,26			36 000,00	
778800 PRODUITS EXCEPT. DIVERS	0,12				0,12	
Charges exceptionnelles	36 883,34	25,88	40 842,73	33,90	(3 959,39)	-9,69
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 163,15	0,82	40 181,55	33,35	(39 018,40)	-97,11
671100 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			421,18	0,35	(421,18)	-100,00
671200 AMENDES ET PENALITES			240,00	0,20	(240,00)	-100,00
675100 VAL COMPT EL.ACT.CEDES I.INCOR	8 027,86	5,63			8 027,86	
675200 VAL COMPT EL.ACT.CEDES I.CORP	27 692,33	19,43			27 692,33	
Résultat exceptionnel	5 847,97	4,10	(40 842,73)	-33,90	46 690,70	114,32
TOTAL DES PRODUITS	185 757,63	130,34	120 971,64	100,40	64 785,99	53,53
TOTAL DES CHARGES	163 056,72	114,42	190 269,22	157,91	(27 212,50)	-14,30
Résultat	22 700,91	15,93	(69 297,58)	-57,51	91 998,49	132,76
Contribution en nature - Produits						
Contribution en nature - Charges						